

Lancement de l'alliance Pacte PME : Etat, grands comptes et PME s'unissent et s'engagent pour décarboner notre économie et nos PME

Ce jeudi 13 juillet, à Bercy, Pacte PME a lancé son alliance pour la décarbonation de l'économie et des PME, sous l'égide d'Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, avec 7 grands comptes (Aéroports de Paris SA., Bouygues Construction, EDF, ENGIE, Sanofi, Schneider Electric et Thales).

Une alliance novatrice aux objectifs ambitieux

Cette alliance a pour objectif d'accélérer significativement la décarbonation de milliers de PME du territoire, en leur mettant à disposition un parcours complet de décarbonation, du bilan carbone à la mise en place des solutions technologiques qui permettront d'agir efficacement sur la réduction de leurs émissions.

Cette initiative s'inscrit dans l'objectif de neutralité carbone en 2050 en Europe et en France, et s'adresse aux 146 000 PME de l'Hexagone, et en particulier aux 33 000 PME industrielles, qui doivent s'engager dans un parcours de décarbonation. Selon la Commission européenne, 23 millions de PME au niveau de l'Union européenne représenteraient la moitié des richesses créées sur le continent, mais aussi 63% des émissions de gaz à effet de serre.

L'association Pacte PME, qui a pour mission depuis 2010 de faciliter le développement des PME en réunissant et accélérant les interactions avec les grandes entreprises, ETI et organisations professionnelles, a décidé d'apporter sa contribution pour embarquer des entreprises de taille moyenne ou petite, principalement issues de l'industrie manufacturière et du bâtiment, dans une trajectoire de décarbonation, de transition énergétique et de croissance durable. D'ici à 2025, ce sont 3 400 PME qui auront été accompagnées grâce aux dispositifs de l'Alliance et au soutien des grands comptes, qui pourraient représenter 50 % du CAC 40 dans les 3 ans.

Une mobilisation de l'ensemble de la chaîne de valeur

Après une introduction de Thomas COURBE, Directeur Général des Entreprises, plusieurs acteurs (économiste, parlementaire, dirigeants de grands comptes et PME, etc.) se sont succédé lors des deux tables rondes afin de décrire concrètement comment les PME françaises peuvent réussir leur transition et quels seront les moyens mis en œuvre pour atteindre les différents objectifs fixés par l'Etat.

La ministre Olivia Grégoire, qui a conclu la conférence, après une séquence de signature d'une charte d'engagement dans « l'Alliance Pacte PME pour la décarbonation et la transition énergétique » par 7 grands comptes, a notamment rappelé que « *cette alliance imaginée par*

Pacte PME et des grands comptes adhérents, apporte des réponses ambitieuses et concrètes pour la décarbonation des PME de tout le territoire. La décarbonation de notre économie tient un rôle central et prioritaire pour les prochaines années, et c'est dans cette perspective que l'Etat mobilise des moyens importants et met en œuvre de nombreuses solutions, construites avec l'ADEME, BPI France et les chambres consulaires ».

« La décarbonation sera collective ou ne sera pas ! » précise Philippe Luscan président de Pacte PME. « La force de l'Alliance réside à la fois dans la capacité des grands groupes à embarquer leurs PME fournisseurs sur le territoire national et à proposer à celles-ci un dispositif collectif, qui permettra aux entreprises, petites et grandes, d'avancer ensemble vers la neutralité carbone et une transition énergétique réussie » indique François Perret, directeur général de Pacte PME.

Les premières PME engagées dans le dispositif commenceront leur « bilan carbone » à l'automne, tandis que les entreprises ayant déjà franchi cette étape seront accompagnées jusqu'au choix des investissements à réaliser pour mettre en œuvre les solutions technologiques de rééquilibrage de leur mix-énergétique.

– A propos de l'association Pacte PME :

L'association Pacte PME est née en 2010 à l'initiative d'Henri Lachmann, alors président de Schneider Electric. Rassemblant une quarantaine de grands comptes, des organisations professionnelles, mais aussi des ETI et des PME depuis l'an dernier, elle vise à organiser un dialogue responsable au sein des filières entre les entreprises de toutes tailles, avec l'objectif de transformer un plus grand nombre de PME en ETI sur le territoire national.

Depuis janvier 2018, elle est présidée par Philippe Luscan, vice-président exécutif chargé des affaires industrielles du Groupe Sanofi jusqu'en 2021. La conduite opérationnelle de l'association a été confiée à François Perret, son directeur général depuis février 2015.

Pacte PME, depuis sa création, s'est dotée d'un Observatoire mesurant à intervalles réguliers la qualité des relations entre grands donneurs d'ordres de l'économie française et leurs cotraitants. Elle dispose également d'un « Hub » numérique, facilitant les interactions et opportunités Business entre grandes entreprises, entreprises de taille intermédiaire et PME.

Depuis 2016, l'association a accompagné plus de 400 sociétés dans leur développement et leurs transformations avec l'appui de ses grands comptes membres.

Contact presse :

Camilia M'HAMED-SAID – 06 98 18 63 00

David BUZONIE – 06 88 23 17 38

pactepme@vae-solis.com